

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du lundi 28 novembre 2022 à 7h30
en l'Hémicycle de la Maison de la Région à Strasbourg

sous la présidence de M. PFLIEGERSDOERFFER Frédéric

Membres présents : Mme/MM.

BACH Francis ; **BARBIER** Patrick ; **DOLLINGER** Isabelle ; **GEIST** Pierre ; **HITTINGER** Denis ; **INGWILLER** Bernard ; **ISEL** Roger ; **JANUS** Serge ; **LASTHAUS** Jean-Claude ; **LUTTMANN** Pierre ; **MANDRY** Jean-Claude ; **MICHEL** Patrick ; **NETZER** Jean-Lucien ; **PANNEKOECKE** Jean-Bernard ; **REINER** Denis ; **RIEDINGER** Denis ; **SCHAAL** Thierry ; **SCHANN** Gérard ; **SCHULTZ** Denis ; **SENE** Marc ; **STUMPF** René ; **THIELEN** Pierre ; **WANTZ** Philippe ; **WOLF** Francis.

Membres représentés : Mme/MM.

GUILLIER Anne (donne pouvoir à **ISEL** Roger)
HENTSCH Bernard (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
HOFFSESS Marc (donne pouvoir à **SCHAAL** Thierry)
HUBER Claude (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)

Membres absents excusés : Mmes/MM.

DECKER Claude ; **IMBS** Pia ; **JEANPERT** Chantal ; **SUCK** David.

Invité : M.

SCHIESTEL André, Trésorier du SDEA Alsace-Moselle

Assistaient en outre : Mmes/MM.

HERMAL Joseph, Directeur Général du SDEA
BURCKEL Estelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
FUCHS Isabelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
MELLIER Pascal, Directeur Général Adjoint du SDEA
LAMARRE Michaël, Directeur Maintenance Travaux Spécialisés
NAGY Claire, Directrice de la Communication et Relations Usagers Clients
TOUSSAINT Hadrien, Directeur des Ressources Financières et Matérielles
MUSSLIN Nicolas, Chef de services des Affaires juridiques

Date de convocation : 10 novembre 2022

AMICALE : SUBVENTION 2023

VU la convention signée entre le SDEA et l'Amicale du Personnel en date du 17 mai 2010 ;

VU le budget prévisionnel 2023 de l'Amicale ;

CONSIDERANT que l'Amicale sollicite, à l'effet de pouvoir assurer les prestations d'action sociale au bénéfice du personnel telles que figurant à l'état joint au dossier, une subvention d'un montant de 307 000 € ;

ENTENDU les explications fournies par M. Francis WOLF, Vice-Président en charge des Ressources Humaines et de l'Accompagnement des Élus ;

APRES en avoir délibéré ;

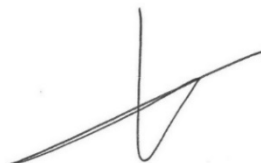
LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **PREND ACTE** des prestations proposées en 2023 par l'Amicale.
- **DECIDE** d'allouer à l'Amicale une subvention pour son action sociale dans la limite d'un crédit de 307 000 €

Suivent au registre les signatures du Président et du Secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Le Président



Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221128-2211006-DE
Date de télétransmission : 15/02/2023
Date de réception préfecture : 15/02/2023



Dépenses Prévisionnelles 2023

Chèque Vacances (745 agents)	89 250,00 €
Chèque Vacances pour les enfants (470 enfants)	28 200,00 €
Total:	117 450,00 €
Départ retraite - 15 départs/an	24 405,00 €
Médaille	Argent - 13 agents 7 280,00 €
	Vermeil - 19 agents 12 540,00 €
	Or - 10 agents 7 800,00 €
Total:	27 620,00 €
Fête Noël	Organisation 26 000,00 €
	Chèques - 470 enfants 21 150,00 €
Total:	47 150,00 €
Mariages et Naissances (45 / an)	7 200,00 €
Commissaires aux comptes BOOS + In Extenso	8 000,00 €
Maison de La Petite Pierre (frais fixe et divers)	53 000,00 €
Logiciel de gestion + Maintenance	5 500,00 €
Total général:	290 325,00 €
Selon Formule de calcul définie dans la convention	306 568,14 €

Effectifs des agents SDEA		
Agents	Moyenne 2021	Moyenne 2022
contractuel	136	144
Apprentis	37	42
Stagiaire	42	35
Titulaire	518	524
Total	733	745

Schiltigheim le 21 novembre 2022
Le président
Amicale du SDEA
Espace Européen de l'Environnement
SCHILTIGHEIM
CS 10020 67013 STRASBOURG



La présidente
Date de réception en préfecture : 15/02/2023
Date de réception en préfecture : 15/02/2023